

Communiqué de presse

Paris, le 17/06/2026

Le Groupe SOS porte plainte contre une plateforme accusée d'exposer et mettre en danger les personnes accueillies dans ses centres de demandeurs d'asile

Le Groupe SOS annonce le dépôt d'une plainte contre X pour provocation publique à la discrimination et à la haine en raison de l'origine et de la religion, après avoir constaté que plusieurs établissements d'accueil et d'hébergement pour demandeurs d'asile qu'il gère figurent sur la plateforme « Ma France ».

Lancée en 2025 par un créateur anonyme, cette plateforme propose une cartographie du territoire français fondée sur des indicateurs tels que « l'immigration », « l'islamisation », « la défrancisation » ou le « changement culturel ». Elle référence des centres d'hébergement pour demandeurs d'asile, dont elle associe la présence à une représentation dégradée ou anxiogène des territoires.

Parmi les lieux ainsi référencés figurent plusieurs structures gérées par le Groupe SOS, l'une des principales organisations d'accueil et d'accompagnement des personnes exilées en France. Chaque année, le Groupe SOS, via sa branche Groupe SOS Solidarités, accompagne plusieurs milliers de personnes réfugiées, demandeuses d'asile ou migrantes à travers des dispositifs d'hébergement, d'accès aux droits, d'accompagnement social, sanitaire et d'insertion.

En géolocalisant précisément ces établissements et en les associant à des notions telles que « l'insécurité », « l'immigration » ou la « défrancisation », ce site contribue à alimenter des représentations stigmatisantes et à fragiliser les conditions d'accueil et de protection des publics concernés.

Dans ce contexte, en début d'année, SOS Racisme avait annoncé avoir saisi la justice concernant cette plateforme. Le Groupe SOS engage aujourd'hui à son tour une action, les structures visées impliquant directement ses équipes et les personnes accueillies, et nécessitant une réaction forte pour garantir leur sécurité.

« Derrière ces points sur une carte, il y a des femmes, des hommes et des enfants »

Engagé de longue date pour l'accueil des personnes en exil, le Groupe SOS défend depuis plus de 40 ans une approche fondée sur la dignité, la protection des droits fondamentaux et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. A travers ses prises de position et l'action de ses équipes, il agit pour défendre une société fondée sur le vivre-ensemble, la solidarité, l'égalité des droits et le refus des discriminations.

Chaque jour, les équipes du Groupe SOS accompagnent des personnes ayant fui la guerre, les persécutions, les violences ou des situations d'extrême précarité. Les structures concernées assurent des missions essentielles d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement partout en France.

Dans sa plainte adressée au Procureur de Paris, le Groupe SOS estime que le site contribue à « susciter un sentiment de rejet et d'hostilité envers les populations étrangères » et dénonce une « logique d'évitement » visant certains territoires et certains lieux d'accueil.

Le Groupe SOS relève que le site permet de localiser des centres d'accueil et d'hébergement pour migrants et de les mettre en perspective avec des données relatives à l'immobilier ou à l'« insécurité », alimentant une représentation stigmatisante des publics accueillis.

« Derrière ces points sur une carte, il y a des lieux d'accueil et de protection. Il y a surtout des femmes, des hommes et des enfants que nous accompagnons chaque jour. Lorsqu'ils sont présentés comme un facteur de menace ou de « dégradation » des territoires, nous avons la responsabilité d'agir. Nous refusons que les personnes accueillies dans nos établissements et les professionnels qui les accompagnent soient ainsi exposés, stigmatisés et mis en danger. » Gaëlle Tellier, Vice-présidente du Groupe SOS en charge des solidarités

Le Groupe SOS souligne également que les créateurs du site revendiquent explicitement une logique d'évitement. Dans une publication diffusée sur le réseau social X associée à la plateforme, il était notamment écrit : « *Envie de savoir où se trouve le centre pour migrant le plus proche de chez vous ? (...) Pratique pour le prochain déménagement !* »

Une plainte pour défendre les personnes accueillies et les équipes

Par cette démarche judiciaire, le Groupe SOS adresse un message clair aux personnes accueillies comme à l'ensemble de ses équipes : leur sécurité, leur dignité et leur engagement doivent être protégés. Par le passé, des établissements ont déjà été pris pour cible, exposant les salariés ainsi que les personnes hébergées à des risques graves.

Le Groupe SOS rappelle que ses statuts prévoient explicitement la lutte contre toutes les formes de discrimination fondées notamment sur l'origine, l'ethnie ou la religion.

L'organisation indique avoir mis en demeure l'hébergeur du site de retirer les contenus litigieux. A ce jour, la plateforme demeure néanmoins accessible.

Cette plainte prolonge l'engagement du Groupe SOS contre les discriminations, qu'il porte y compris devant les tribunaux. Il rappelle avoir déposé plainte en 2020 contre Eric Zemmour pour injure publique et provocation à la haine raciale visant les mineurs isolés, une procédure ayant abouti à sa condamnation.

Face à la banalisation des discours de rejet, le Groupe SOS appelle à une indignation collective.

Le Groupe SOS rappelle aujourd'hui que la solidarité, l'accueil et le respect de la dignité humaine ne sont pas des opinions mais des principes fondamentaux de notre démocratie et de l'État de droit.

Le Groupe SOS appelle l'ensemble des associations, fondations, acteurs de la solidarité, collectivités et gestionnaires d'établissements sociaux concernés à se mobiliser collectivement et à soutenir toutes les démarches visant à obtenir le retrait de cette plateforme.

A propos du Groupe SOS

Le Groupe SOS est une organisation à but non lucratif d'ampleur, engagée pour une société plus juste et durable.

*Il agit à travers deux grandes activités complémentaires :
le social et la santé, cœur historique de son action ;
et le développement de solutions économiques, culturelles et écologiques au service de l'inclusion et des territoires.*

Concrètement, le Groupe SOS accompagne chaque jour des milliers de personnes, en gérant des établissements sociaux et de santé ouverts à toutes et tous, des crèches aux Ehpad, ainsi que des dispositifs dédiés aux personnes exclues.

En parallèle, il développe des projets économiques, culturels et écologiques qui créent de l'emploi, favorisent l'inclusion et contribuent à une transition durable des territoires.

Le Groupe SOS agit pour soigner, accompagner et permettre à chacun.e de trouver sa place, tout en démontrant qu'une autre économie est possible.

Laïc et apaisant, il contribue à renforcer le vivre-ensemble.

Avec 26 000 salarié·es, 2 millions de personnes accompagnées chaque année et une présence dans 50 pays, le Groupe SOS agit à grande échelle pour transformer la société.

« ©Groupe SOS – Tous droits réservés. Reproduction et diffusion autorisées à titre gratuit sur des pages librement accessibles, sous réserve de mention de la source. Toute intégration dans une offre payante ou un service par abonnement est soumise à autorisation écrite préalable.